



Aide au retour: un changement de perspective

## Aide au retour concrète

### Maroc, Casablanca

Au printemps 2015, M. Y. a décidé de rentrer volontairement dans son pays d'origine, le Maroc. Il a donc contacté le bureau de conseil en vue de retour de son canton qui l'a aidé à préparer son retour. Le Secrétariat d'Etat aux migrations Suisse (SEM) lui a accordé une aide pour mettre sur pied un projet de réintégration professionnel.

Quelques semaines après son arrivée au Maroc, M. Y. a contacté le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Rabat afin de discuter de la mise en œuvre de son projet de réintégration. M. Y. avait décidé de s'engager dans le domaine de la préparation, la vente et le transport de poissons. M. Y. était déjà propriétaire d'un petit local, mais ce local nécessitait des travaux d'aménagement assez conséquents. Après avoir soumis une copie du titre de propriété pour le local ainsi que différentes offres pour les travaux de rénovation à l'OIM Rabat, M. Y. pouvait couvrir les coûts pour les travaux d'aménagement à travers les fonds de l'aide à la réintégration. De plus, M. Y. a pu se procurer un triporteur pour le transport de poissons, un congélateur pour leur conservation ainsi qu'une petite cuisinière électrique pour la préparation des poissons.



Malheureusement, cette idée commerciale initiale s'avérait peu rentable pour M. Y. Il a donc décidé de revendre la cuisinière électrique et le congélateur qu'il avait acheté avec l'aide à la réintégration. Avec les bénéfices tirés de ces ventes, il s'est procuré un premier stock de marchandises pour une boutique de vêtements de seconde main. En revanche, il a gardé le triporteur puisque ce véhicule lui servait encore pour le transport de ses marchandises. Le magasin de M. Y. est situé dans un quartier résidentiel en ville et est fréquenté par une clientèle nombreuse. Son activité génère un revenu modeste mais stable. M. Y. a pu employer son frère comme vendeur dans le magasin et il peut soutenir sa famille élargie avec ses revenus.

*Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.*

SEM/OIM, juillet 2016